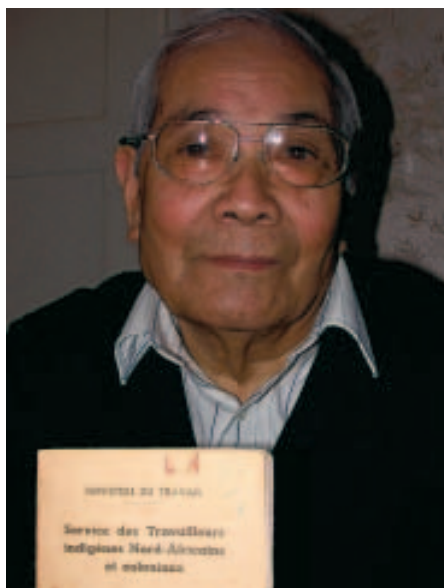


**Thieu Van Mui.** Né en 1920, vit en France, a travaillé comme soudeur chez Berliet.  
« Nous couchions dans la cale. Des lits superposés y avaient été aménagés, avec cinq ou six personnes par planche de 1,5 m de largeur, sans matelas. La cale n'avait ni toilettes ni douche. Beaucoup d'entre nous tombaient malades. Les Français étaient sur le pont du haut, en première classe, mais il nous était défendu d'y monter. On les apercevait se baignant dans la piscine ou jouer au tennis. Les filles étaient belles... »



**Le Ba Dang.** Né en 1921, vit en France. À fait une belle carrière internationale comme peintre et sculpteur. « Je ne sais pas si je vais me souvenir de tout cela ! C'est vraiment une sale époque de ma vie. J'ai cherché à oublier complètement la situation, parce que c'était tellement dégoûtant. Et je me félicite de m'être sorti de là. Paradoxalement, c'est grâce à eux que je m'en suis sorti : c'était tellement horrible ! Il n'y a pas un seul de mes compatriotes qui ait réussi à s'en sortir comme moi. »



**Lê Huu Tho.** Né en 1920, il vit aujourd'hui à Grenoble où il a fait une carrière d'opticien. « Dans les camps, les officiers français volaient de la nourriture. Vu leur fonction, le gardien du magasin n'osait rien leur refuser, et les officiers se servaient. Vers fin 1943 début 1944, des Vietnamiens ont pris l'un d'entre eux la main dans le sac. Le type a failli se faire lyncher ! Le lendemain, il a été muté. Tout le monde souffrait de la faim. »

pour se livrer au marché noir.

Quant à l'hôpital Le Dantec de Marseille où sont envoyés les malades, c'est un mouiroir : les médicaments sont détournés. « Ce soi-disant hôpital ne ressemblait à aucun établissement médical en France, raconte un Vietnamien. Là était concentré le pire, le plus pourri, propre au régime colonialiste. Tout patient désirant être soigné devait graisser la patte aux médecins et infirmiers. Tout malade grave et désargenté n'avait qu'à croupir en attendant la mort. »

Les 15.000 travailleurs toujours en France seront utilisés par toute une série d'entreprises : industries, travaux agricoles et forestiers, salines. Les entreprises ayant besoin de bras s'adressaient au service de la MOI (Main-d'œuvre indigène). Un contrat était signé entre les deux parties, et l'entreprise versait l'argent à la MOI, qui payait ensuite les travailleurs. Mais ce service fonctionnait comme un proxénète : prélevant des frais énormes, il ne reversait aux travailleurs qu'un tout petit salaire. En moyenne, les travailleurs vietnamiens étaient payés dix fois moins que leurs collègues français. Et beaucoup moins que les Français envoyés au STO (travail obligatoire) en Allemagne. De plus, les conditions de travail de ces travailleurs étrangers étaient lamentables : alors que les ouvriers français des salines de Camargue étaient systématiquement équipés de lunettes de protection contre la réverbération du soleil et de bottes en caoutchouc, les Vietnamiens en furent privés. Les bottes étaient pourtant en stock.

Les rapports avec la population française ne sont pas toujours faciles : les autochtones se méfient de ces étrangers. Dans certains villages, on raconte que les « Mongols » mangent les enfants... Ce qui est certain, par contre, c'est qu'aux alentours des camps où les Vietnamiens sont le plus mal nourris, on ne trouve plus ni chiens ni chats...

Cela n'a pas empêché de nombreuses Françaises de trouver ces jeunes Vietnamiens très mignons. « Je me suis rendu compte, raconte l'un d'entre eux, que les femmes françaises en France n'avaient rien à voir avec celles au Vietnam. En

France, elles sont gentilles. » « Souvent, poursuit un autre, c'étaient elles qui nous faisaient la cour. Les Vietnamiens n'osaient pas, mais ils étaient pris. »

Des amitiés se nouent, des aventures, et même un millier de mariages. Ceux-là resteront généralement en France : le retour au Vietnam avec une épouse française était vivement déconseillé par les autorités françaises qui n'aimaient pas les mélanges...

« Avec la Libération, raconte un des travailleurs vietnamiens, un grand changement s'opère. C'est la liberté ! Avant, on était encerclé. Et après, on est libre. Français et Vietnamiens se retrouvent sur pied d'égalité. Certains se marient et restent en ville. D'autres continuent à vivre dans les camps. » Les jeunes Vietnamiens ont, à la fin de la guerre, découvert la Résistance, mais aussi le communisme, le trotskysme et le nationalisme. Une vraie prise de conscience qui tourne parfois au vent de révolte. « Le 2 septembre 1945, Ho Chi Minh proclame unilatéralement l'indépendance du Vietnam, commente un ONS. Après des tentatives de conciliation avec la France, une guerre finit par éclater en décembre 1946. Le général Leclerc a alors demandé à l'administration de garder en France les 25.000 travailleurs et militaires indochinois qui se trouvaient en Métropole, car il avait peur qu'une fois rentrés chez eux, ils ne viennent grossir les rangs des résistants. » Les derniers retours ne seront donc organisés qu'en 1952. Mais après 13 ans d'absence, de nombreux travailleurs, qui rentrent pour la plupart les poches presque vides, ne rencontrent dans leur pays que méfiance. On les soupçonne de travailler pour les Français. Et un grand nombre ne peuvent même pas revoir leurs parents, morts pendant leur longue absence. Leur jeunesse volée. ■

VÉRONIQUE KIESEL



**Immigrés de force. Les travailleurs indochinois en France (1939-1952),** PIERRE DAUM, Editions Solin, 281 pages, 28 euros

## La Camargue leur doit ses rizières !



PENDANT LA GUERRE, les liaisons maritimes avec l'Extrême-Orient sont interrompues : fini, le riz des colonies ! Un fonctionnaire de Vichy a alors l'idée d'utiliser les Vietnamiens pour lancer cette culture dans le Midi.

La Camargue, ses chevaux, ses oiseaux, son riz... Des traditions ancrées dans un terroir qui en fier. Ce qu'on sait moins, c'est que ce sont les travailleurs vietnamiens réquisitionnés de force par la France en 1939 qui ont réellement introduit cette culture dans la région. En 1922, quelques hectares de riz furent plantés, essentiellement pour dessaler la terre. De très basse qualité, il n'était pas destiné à la consommation humaine. Du très bon riz était alors importé massivement d'Indochine. Cette culture fut donc abandonnée. Pendant la guerre, les liaisons maritimes avec l'Extrême-Orient sont interrompues : fini le riz des co-

lonies ! Un fonctionnaire de Vichy a alors l'idée d'utiliser les Vietnamiens pour lancer cette culture dans le sud de la France. De quoi d'abord nourrir ces travailleurs immigrés, puis fournir la France qui a pris goût à ce produit. Et ça marche : les Vietnamiens préfèrent les rizières aux poudrières. La première récolte a lieu en 1942. Et c'est en Camargue que cela marche le mieux. Le prix officiel du riz est alors de 6 francs le kilo, mais au marché noir, il grimpe jusqu'à 120 francs. De belles fortunes se sont construites sur le dos de ces travailleurs immigrés sous-payés... (V.K.)

## Clic droit Si l'internaute ne veut pas payer, payons-le...

Qu'est-ce qui fait à nouveau buzzer la blogosphère ? L'éternel retour du payant sur le Web. Ça grenouille sur tous les fronts depuis que Robert Murdoch, propriétaire de News Corp., le plus grand groupe de presse au monde, a annoncé (par téléphone !) qu'il ferait payer le contenu de ses journaux en ligne d'ici un an. « Il est clair pour beaucoup de journaux que le modèle actuel fonctionne mal », constate l'homme d'affaires australien.

Même le *New York Times* y (re)songe, lui qui, définitivement pensait-on, avait donné le ton il y a deux ans en offrant gratuitement son éléphantinesque stock d'archives. « Le gratuit est payant », préchaît-il, tablant sur le cercle vertueux audience-revenus publicitaires. Sauf que la pub lui a, comme à tous, posé un sérieux lapin.

Reste à voir si l'internaute va accepter de payer ce qui est gratuit. C'est là qu'est

l'os, évidemment. En évoquant le cas du *Monde* (au bord de l'asphyxie malgré son modèle payant), Alain Johannes assène, sur son blog (1) : « Parmi les aberrations qui accentuent les difficultés de la presse traditionnelle, une des plus insupportables consiste à devoir payer ce que l'on ne consomme pas. (...) Aucun modèle commercial ne peut survivre à une transaction qui s'apparente à de la vente forcée. »

### Trois pistes payantes

Avec ça, on est beau. Alors, c'est quoi, le truc, l'idée géniale, qui va réconcilier tout le monde ? Voici quelques pistes, qui ne mangent pas de pain.

1. Payer le consommateur. C'est l'idée de fou de la semaine, elle s'appelle Beezik (2). Ce site, qui annonce son ouverture d'ici « quelques jours », offrira le téléchargement gratuit ET légal, mais en plus, ré-

munérera l'internaute. Soit 0,30 euro par téléchargement. À condition d'accepter de visionner une publicité. Et... de réinvestir son argent dans des magasins en ligne, affiliés à Beezik. Intéressant...

2. Réinventer le support. C'est ce qu'a fait Amazon en lançant, la semaine dernière, son nouveau « livre électronique », Kindle (photo). Doté d'un écran large, super ergonomique, il permet, entre autres, de s'abonner aux journaux, à des tarifs ultralight. Autre nouveauté : pour 1,99 dollar par mois, il vous livre le contenu d'une série de blogs de référence et... rémunère le blogueur jusqu'à 30 % des revenus liés à l'abonnement. Ce n'est plus du papier, ce n'est plus du web, c'est autre chose. Qui peut donc être payant, comme le couple « iPod - iTunes » l'a démontré.

3. Faire payer les plombiers, soit les opérateurs télécoms dont le business s'ap-

puie sur l'utilisation de leurs tuyaux. L'idée : inverser le modèle de la cabine téléphonique. Plutôt que de faire payer celui qui parle, on le rémunère. Plus il est écouté, plus il gagne. Pour la presse (mais aussi pour la musique et le cinéma), cela donne ceci : plus un titre (de journal, de musique ou de film) est « téléchargé », plus l'opérateur y gagne (via ses abonnements), plus il rémunère le producteur du contenu. L'internaute ne paie qu'une fois, à son opérateur, en fonction de sa consommation. À charge pour les journalistes, auteurs, créateurs ou cinéastes de proposer des contenus de qualité.

L'idée a, elle aussi, refait surface depuis l'adoption de la loi « Hadopi » en France. Pas bête... ■

PHILIPPE LALOUX

(1) [www.journalistiques.fr](http://www.journalistiques.fr)  
(2) [www.beezik.com](http://www.beezik.com)



© AFP PHOTO/EMMANUEL DUNAND.